

Royaume du Maroc		المملكة المغربية
Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique		المركز الوطني للبحث العلمي والتقني

Appel à candidatures
visant à affilier au CNRST de nouveaux experts
évaluateurs scientifiques
2021

I-Contexte

L'évaluation scientifique des projets de recherche soumis au CNRST pour financement est une étape importante dans le processus de financement des projets de recherche. En effet, veiller en permanence à l'excellence scientifique et la pertinence des projets de recherche financés ainsi qu'à la notoriété scientifique de leurs porteurs, est une préoccupation majeure du CNRST.

Dans ce cadre, le Centre est assisté par des experts qui sont regroupés au sein de Comités Scientifiques, prévus par l'article 12 de la loi 80-00 et l'article 7 de son décret d'application (Décret no 2-02-602 du 9 rajeb 1423).

Ce nouvel appel à candidatures, téléchargeable à partir du site web du CNRST (www.cnrst.ma), vise à affilier de nouveaux experts. Les experts évaluateurs, actuellement sous contrat avec le Centre, jusqu'en octobre 2022 et septembre 2023, ne sont pas concernés par cet appel à candidatures.

II-Missions

Les experts évaluateurs sélectionnés :

- Seront nommés pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois ;
- Procèderont aux évaluations des projets de recherche et rapports (mi-parcours et finaux) qui leur seront soumis par le CNRST ;
- Ne représenteront ni leur structure de recherche, ni leur établissement, ni leur institution, ni leur communauté scientifique et devront veiller constamment à respecter les principes suivants : **indépendance, impartialité, neutralité, objectivité, et confidentialité.**

III- Eligibilité

Pour être éligible, le candidat devra être en activité au moins **jusqu'à fin 2024** (départ à la retraite prévu en **2025**) et remplir les conditions suivantes :

- Etre enseignant-chercheur (grade : *Professeur de l'Enseignement Supérieur*), relevant d'un établissement universitaire ou d'enseignement supérieur non universitaire,
- Ou chercheur (grade Directeur de recherche), relevant d'un organisme ou un établissement public de recherche.

IV-Critères de sélection

La commission, chargée d'examiner les candidatures soumises, classe les candidats par discipline, en prenant en compte :

- Pour les Sciences Exactes :
 - du nombre total de publications scientifiques (articles, communications, chapitres d'ouvrages, ouvrages) indexés dans la base de données internationale « Scopus » et ce durant la période 2014-2020;
 - et du h-index du candidat.
- Pour Les sciences Humaines et Sociales, le nombre total de publications scientifiques (articles, communications, chapitres d'ouvrages et ouvrages) indexées dans la base de données « CAIRN » ou indiquées sur le CV du candidat et ce durant la période 2014-2020.

Lors de la sélection, ladite Commission :

- 1) Fait en sorte que chaque domaine scientifique, soit représenté par le maximum de disciplines au sein des comités, et que les experts retenus relèvent de différentes universités et établissements publics ;
- 2) Tient compte aussi du nombre de thèses de doctorat, encadrées par le candidat et déjà soutenues (durant la période 2014-2020) ainsi que du nombre de ses projets de recherche, ayant reçu un financement, et ce durant la période 2014-2020.

V-Procédure de candidature

Le formulaire de candidature est téléchargeable à partir du site web du CNRST (www.cnrst.ma); prière de renseigner le formulaire 1 (en français ou en arabe) et le formulaire 2 et les adresser à l'adresse suivante : coms@cnrst.ma , et ce au plus tard le **15 mai 2021 à minuit**.
